



## POLEPHARMA

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Siège social : 4 rue de Châteaudun  
28100 DREUX  
RNA n°W283000040

---

### PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 JANVIER 2024

Le vingt-cinq janvier, l'an deux mille vingt-quatre, à dix heures, le Conseil d'Administration de l'association POLEPHARMA s'est réunie dans ses locaux au 21 rue de Loigny la Bataille – 28000 CHARTRES, sur convocation de son Président.

#### **Collège Fondateur**

*Étaient présents :*

M. Herve GALTAUD  
M. Vincent PHILIBERT  
M. Sébastien GUENEGAN  
M. Marc DEBRUN

IMT TOURS  
QP PHARMA  
OPTIMILES  
MAYOLY SPINDLER DREUX

*Étaient représentés :*

IGYXOS  
NOVO NORDISK

M.ZIEGLER donne pouvoir à M. GRISLAIN  
M.TICHIT donne pouvoir à M. BEYOU

## **Collège Territoires Institutions Réseaux**

*Étaient présents :*

M. Jacques LEMARE  
Mme Florence HALLOUIN  
M. Arnaud DUDERMEL  
M. Manuel GEA  
M. Jean-François  
M. Paul BEYOU

Conseil départemental Eure & Loir  
ATLANPOLE BIOTHERAPIES  
CCI CENTRE  
ADEBIOTECH  
FUSCO LOG SANTE  
SFSTP

*Était représenté :*

Communauté d'agglomération du Pays de Dreux M. BILLET donne pouvoir à M. LEMARE

## **Collège GIPSO**

*Était présent :*

M. Luc GRISLAIN

CONCEPT PHARMA

*Était représenté :*

UPSA

Mme LECHERTIER donne pouvoir à M. GRISLAIN

## **Invités**

Mme Marina MASSEAU  
Mme Aurélie FOUILLEUL  
Mme Anne-Gaëlle DELBOY  
Mme Camille DUPIN  
M. Fabien RIOLET  
Mme Marie-Caroline QUIVIGER  
M. Denis MARCHAND  
Mme Marie-Flore BARREAU  
M. Fabien MENISSEZ  
M. Vincent LAPORTE  
Mme Capucine SARRADE LOUCHEUR  
Mme Coraline DUPONT  
Mme Barbara JONCHÈRE  
M Lenz BENDAOU  
Mme ROUSSEAU Amandine

Communauté d'agglomération du Pays de Dreux  
Conseil départemental Eure et Loir  
Conseil régional du Centre-Val de Loire  
FIDAL  
POLEPHARMA  
POLEPHARMA  
POLEPHARMA  
POLEPHARMA  
POLEPHARMA  
POLEPHARMA  
POLEPHARMA  
POLEPHARMA  
POLEPHARMA  
POLEPHARMA  
POLEPHARMA  
POLEPHARMA

*Monsieur Luc GRISLAIN remplace Philippe IVANES comme Président de séance. Il ouvre la séance à 10h, et remercie tous les participants pour leur présence.*

## **1 – Approbation du compte-rendu du conseil d’administration du 19 octobre 2023**

Le compte rendu du Conseil d’Administration du 19 octobre 2023 est approuvé à l’unanimité.

## **2 – Point sur l’activité depuis le dernier conseil d’administration du 19 octobre 2023**

Nous accueillons deux nouveaux collaborateurs, Mme Naïma MEHARZI, Responsable R&D et Innovations rattachée aux bureaux de Louviers en Normandie et Mme Lucie DE ABREU, Coordinatrice Événementiel et Communication.



**Naïma MEHARZI**



**Lucie DE ABREU**

### ***Événementiel***

Polepharma est en création d’un **Pôle Événementiel**, une nouvelle expertise au service du contenu avec 3 piliers principaux :

- Structuration
- Amélioration continue
- Gestion de projets événementiels

Mme Dana LEGRAIN, responsable du Pôle, et son équipe ont pour mots clés de comprendre, analyser, fidéliser et valoriser. Leur objectif est de créer une expérience client dans une réflexion d’un nouveau type de valeur économique.

Diffusion de la date et lieu de l’Assemblée Générale qui aura lieu le **23 mai au Château de Villette** dans le Loiret au sud d’Orléans.

## ***Réseau Communication***

Polepharma était présent au CPHI à Barcelone pour accompagner 15 entreprises de la filière.

Notre Cluster a établi un partenariat avec The Pharma Days, anciennement Connect in Pharma, qui se déroulera à Genève, à cette occasion M. Fabien RIOLET participera à une table ronde.

Nous travaillons sur la mise à jour de la plaquette numérique, d'un nouveau site internet et de nos rapports d'activités/bilan annuel auprès des territoires.

Deux newsletters ont été envoyées depuis le dernier Conseil d'administration, à près de 8000 lecteurs ainsi que 46 campagnes (soit 37000 lecteurs touchés). Le Mag est en finalisation avec une nouvelle identité graphique. Mme SARRADE-LOUCHEUR travaille également sur un plan de rayonnement vidéo afin d'être présent sur les réseaux sociaux et notamment sur LinkedIn avec pour chaque événement des vidéos de teasing, des vidéos de conclusions, des vidéos de mise en avant pour rayonner et faire rayonner nos intervenants et nos partenaires.

## ***Performance environnementale***

M. Guillaume DEROUDILLE annonce un nouveau groupe de travail axé sur la valorisation des déchets. Nous travaillons sur le nouveau **Congrès Performance Environnementale** qui aura lieu les 20 et 21 mars 2024, une première édition, présidée par M. Etienne TCHIT.

Pour l'animation du territoire GIPSO, Guillaume DEROUDILLE a participé :

- Au Salon Néo Business, le 8 et 9 novembre à Bordeaux
- Journée sensibilisation Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération, le 28 novembre à Bordeaux
- Journée Loop Santé, le 18 janvier à Bordeaux

## ***Performance Industrielle***

**Le congrès Industrie du Futur**, du 15 et 16 novembre a rassemblé 215 participants.

Dans le cadre de l'animation des communautés métiers, Polepharma anime différents groupes de travail (Lean et IT), à participer au TIPS, relance du projet Blockchain (avec comme principaux acteurs : Aptar, Aspen et Redlab). On poursuit le projet Powder On à Dijon. Étude co-financée par Polepharma qui pilote l'étude, BF Care, IMT et le LEEM.

Pour la prospection et la veille technologique, Mme Marie-Flore BARREAU parcourt plusieurs salons, organise des rendez-vous cyber. Nous sommes partenaire de l'AFNet pour la partie Boost industrie où M. Fabien RIOLET est intervenu sur une table ronde pour la réindustrialisation et la souveraineté dans l'industrie pharmaceutique.

Une mise en relation qualifiée effectuée pour deux de nos adhérents pour de la sous-traitance sur du flaconnage.

## ***Affaires Pharmaceutiques***

Depuis le dernier Conseil d'Administration, M. Lenz BENDAOUUD a continué l'animation de notre réseau, notamment avec nos réunions PR/DQ. Il continue les échanges d'expériences et les partages de bonnes pratiques. Le 26 et 27 juin 2024, au Kindarena de Rouen se tiendra le Congrès Polepharma SFSTP Pratiques et Responsabilité Pharmaceutiques. Nous avons validé la participation du Conseil National de l'Ordre des pharmaciens section B et section C pour des interventions ainsi que la participation de l'Académie Nationale de la Pharmacie.

## ***Compétences et Formation***

Mme Marie-Caroline QUIVIGER poursuit son accompagnement auprès de nos adhérents avec des coachings individuels ou d'équipes et de plusieurs CoDir mais assure également des missions de DRH/HRBP en transition sur différents sites.

Les actions depuis le dernier conseil :

- Recrutement d'un nouveau Responsable Promotion de la filière et Relations Écoles
- Les FENO le 20-22 octobre à Rouen
- Made in Val de Loire le 7 novembre à Tours

**La Fabrique Polepharma** s'enrichit en interne avec M. Lenz BENDAOUUD et Mme Coraline DUPONT pour la mise en place de nouvelles formations sur mesure.

## ***Recherche & Développement Innovation Biotesting – Microbiomique***

Le Congrès Polepharma Biotesting aura lieu le 5 et 6 juin à Evreux, présidé par M. Marc MEICHENIN, Directeur Scientifique de Clean Cells.

Les Journées Polepharma de Microbiomique se sont déroulées les 22 & 23 novembre à Rouen. Étaient présents : une centaine de participants, 14 partenaires pour nous accompagner à l'occasion de cette 4<sup>e</sup> édition avec un programme riche. 18 conférences, 4 pitches, 6 sessions et une table ronde pour rythmer ces journées.

M. Fabien RIOLET et Mme Florence Halloin annoncent qu'un partenariat est à l'étude avec Atlanpole Biotherapies afin de coorganiser la prochaine édition des Journées Polepharma du Micromiobiome.

## ***Recherche & Développement Innovation Biomédicaments***

Depuis le dernier Conseil d'Administration, sur le Congrès France Bioproduction coorganisé avec Medicen, M. Denis MARCHAND a défini les 4 grandes thématiques à aborder cette année :

- Enjeux & Actualités
- Nouveaux modèles pour un développement durable
- Accélérer les processus de demain
- Bioproduction & One Health

Le Congrès sera présidé cette année par Olivier Loreau président de Servier. Une dimension internationale va être donnée avec la présence d'intervenants anglophones.

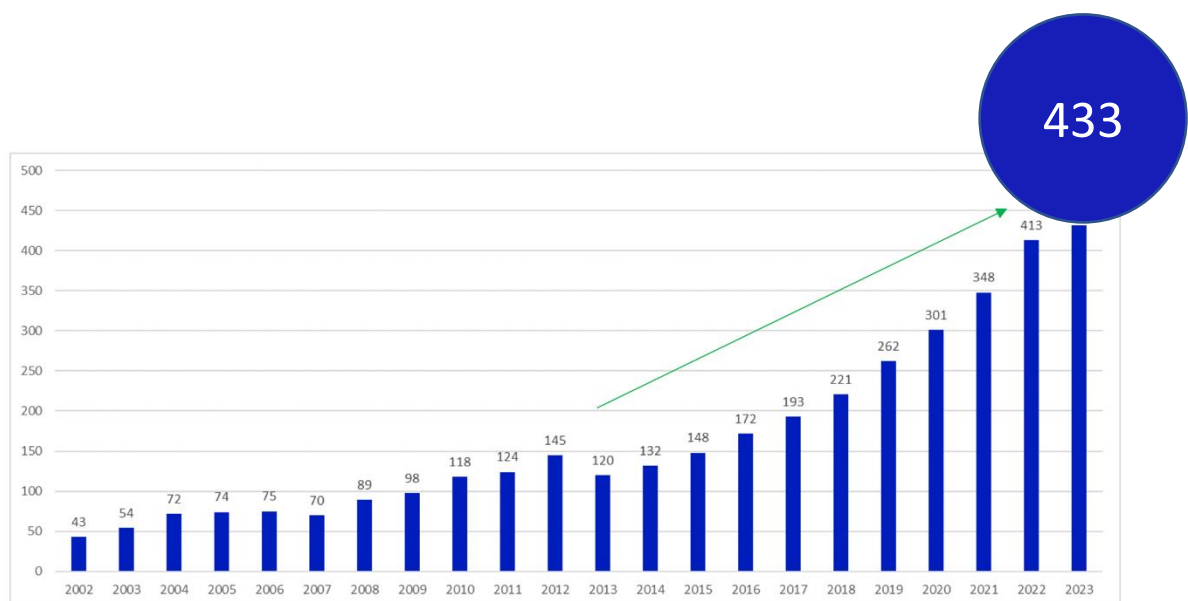
Clôture de l'action SPARK le 28/11/2023 avec plus de 60 participants dans leur accompagnement qui sont venus challenger 4 projets académiques avec une vocation de transfert technologique (2 projets en santé dont 1 en pharmacie).

Mme Barbara JONCHERE a poursuivi son travail sur la brochure Biomédicaments, comme outil de promotion des expertises des Unité/équipes de recherche académique de la région CVL et des plateformes technologiques (en anglais). Elle finalise la préparation et coordination de l'accueil délégation d'Uppsala le 12 et 14 février.

Polepharma a participé au Nordic Life Science Days à Copenhague en novembre dernier, où nous avons un stand partagé avec Dev'up sur le pavillon Choose France pour donner de la visibilité aux expertises R&D de la région Centre Val de Loire.

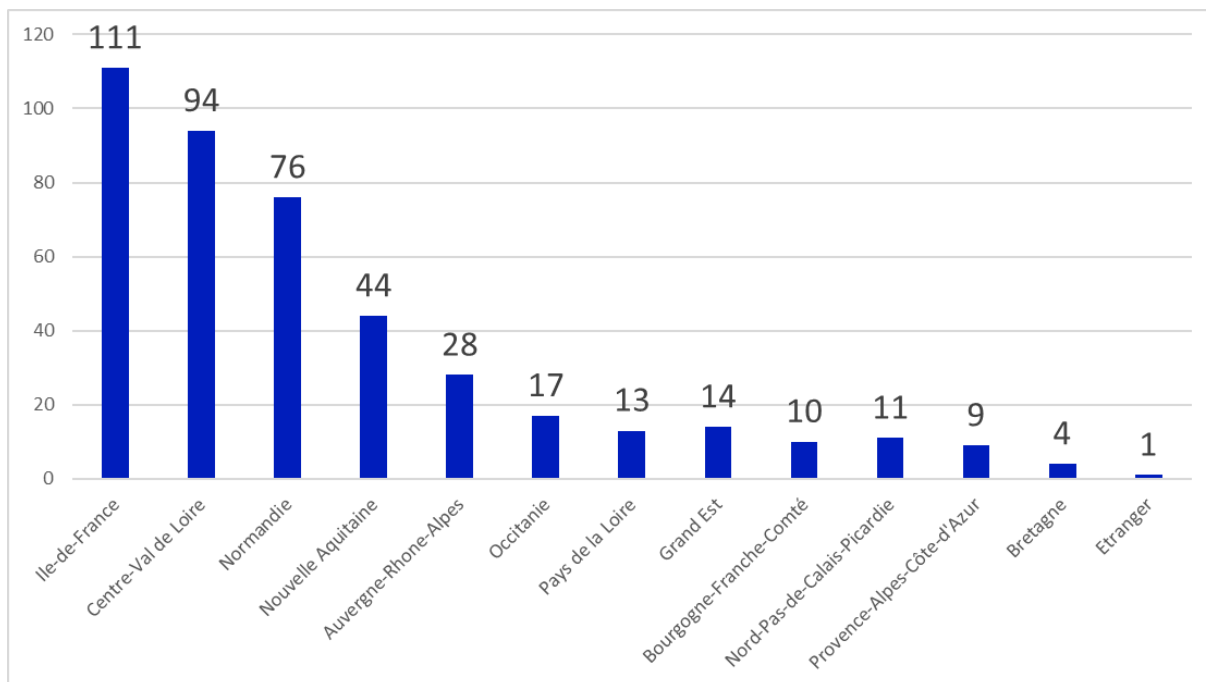
### **3 – Bilan 2023 : Ce qu'il faut retenir**

Une dynamique d'adhésion positive

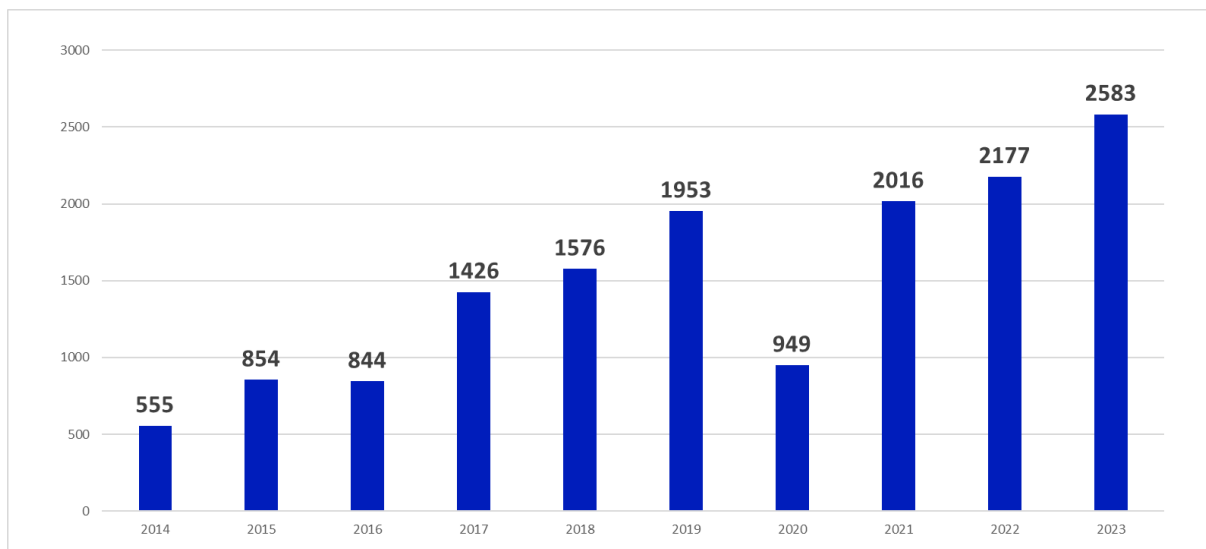


Progression du nombre d'adhérents, + 20 nouveaux sur l'année 2023

**Répartition territoriale** : une présence dans toute la France avec une progression homogène



**La mobilisation du réseau : 2 583 participations en 2023 (+ 406)**



Près de 2600 participations à nos activités, actions, groupes de travail, événements, congrès, soirée réseau.

Une enquête est réalisée après chaque action /événement : le taux de satisfaction atteint 91%.

## **Affaires publiques & Orientations stratégiques : Fusion-Absorption de la SFSTP**

M. Fabien RIOLET rappelle que le Conseil d'administration est réuni à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Arrêté de la situation comptable intermédiaire au 31 octobre 2023 ;
- Examen des modalités de la fusion-absorption de l'association SFSTP par l'association POLEPHARMA ;
- Arrêté du projet de traité de fusion-absorption entre les associations SFSTP et POLEPHARMA ;
- Examen et approbation des propositions de modifications des statuts et du règlement intérieur de l'association POLEPHARMA ;
- Pouvoirs au Président pour signature du projet de traité de fusion et réalisation des formalités de publicité légale ;
- Convocation de l'assemblée générale extraordinaire en vue d'approuver le traité de fusion et les statuts modifiés ; préparation de l'ordre du jour de ladite assemblée générale extraordinaire ;
- Questions diverses.

### **❖ Arrêté de la situation comptable intermédiaire au 31 octobre 2023**

M. Fabien RIOLET indique au Conseil que dans le cadre de l'opération de fusion-absorption ci-après exposée en détail, et en application des dispositions du décret du 16 août 1901 modifié pris pour l'exécution de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, et notamment ses articles 15-1 et suivants issus du décret n°2015-832 du 7 juillet 2015 pris pour l'application de la loi du 31 juillet 2014, applicable en matière d'opérations de fusion, de scission, et d'apport partiel d'actif entre associations, il a été établi une situation comptable intermédiaire de l'Association arrêtée au 31 octobre 2023.

Il indique que les méthodes comptables utilisées et la présentation retenue ont été les mêmes que pour les comptes annuels.

*Puis la parole est donnée aux membres du Conseil. Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration arrête la situation comptable intermédiaire de l'association POLEPHARMA au 31 octobre 2023 telle qu'elle lui a été présentée.*

Le Conseil d'administration approuve cette décision à la majorité

### **❖ Examen du projet de fusion – Arrêté du traité de fusion – Pouvoirs**

M. Fabien RIOLET rappelle au Conseil les éléments qui militent en faveur de la fusion-absorption de l'association SOCIETE FRANCAISE DES SCIENCES ET TECHNIQUES PHARMACEUTIQUES, SFSTP (ci-après la « SFSTP ») par POLEPHARMA.

Il rappelle que l'association SFSTP est une société savante qui s'est attachée depuis sa création en 1946 à fédérer les différents acteurs du monde pharmaceutique, à permettre l'identification et la résolution des



problématiques métiers et assurer la mise en place des démarches d'amélioration en la matière. Elle a vocation à rassembler les connaissances et les énergies des industries de santé et de l'Université, et de contribuer à la progression des sciences et techniques pharmaceutiques.

Bien que différentes dans leur positionnement, leur objet et leurs activités, POLEPHARMA et SFSTP présentent des complémentarités indéniables pour la filière pharmaceutique.

Il a ainsi été envisagé de rapprocher les deux structures en vue de mutualiser leurs moyens et compétences pour accroître la représentativité de la filière au niveau national, et améliorer l'offre de services au bénéfice de leurs adhérents.

Les réflexions menées concernant la structuration juridique du projet ont conduit les deux associations à privilégier la fusion-absorption de SFSTP par POLEPHARMA. Dans la perspective de ce rapprochement, un mandat de gestion a d'ailleurs été mis en place jusqu'au 31 décembre 2024.

M. Fabien RIOLET expose ensuite au Conseil les modalités de la fusion telles que prévues dans le projet de traité de fusion ainsi que le calendrier des opérations. L'opération de fusion aurait un effet juridique, comptable et fiscal différé au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

L'association SFSTP ferait apport de la totalité de son actif, à charge pour l'association POLEPHARMA d'assumer la totalité du passif de SFSTP.

Dès lors que les derniers comptes annuels de SFSTP se sont clôturés au 31 décembre 2023 et non pas encore été arrêtés, une situation comptable intermédiaire au 31 octobre 2023 a été établie, de laquelle il ressort un actif net de 315 490 euros. Elle servirait de référence à l'opération de fusion.

Il est précisé que le patrimoine de SFSTP devant être dévolu à POLEPHARMA dans l'état où il se trouvera à la date de réalisation définitive de l'opération, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2025, une situation comptable définitive devra être établie au 31 décembre 2024.

M. Fabien RIOLET précise par ailleurs qu'en contrepartie de l'apport effectué par SFSTP à POLEPHARMA, cette dernière s'engagerait notamment à :

- Affecter l'ensemble des biens, droits et valeurs apportées exclusivement à la réalisation de son objet statutaire ;
- Assurer des missions dans la continuité de l'objet de l'association absorbée SFSTP, et plus particulièrement :
  - mettre régulièrement en place des commissions fondées sur des groupes de réflexion et d'échanges pluridisciplinaires qui étudieront des thématiques d'actualité de la filière pharmaceutique et biopharmaceutique ;
  - proposer et organiser des sessions d'études sur les thématiques d'actualité étudiées et examinées en commissions ;
  - poursuivre la publication de la revue STP PHARMA PRATIQUES ;
- Conserver l'appellation SFSTP ainsi que le site internet [www.sfstp.org](http://www.sfstp.org) dans le cadre de ses activités ;
- Modifier sa dénomination sociale pour adopter la dénomination « POLEPHARMA-SFSTP » ;
- Admettre, conformément à la loi, comme membres individuels, l'ensemble des membres de SFSTP jouissant de cette qualité, étant précisé que les anciens adhérents de SFSTP seraient rattachés au Collège Scientifique SFSTP qui serait nouvellement créé au sein de POLEPHARMA ;

- Assurer la représentation au sein du Conseil d'Administration de POLEPHARMA d'anciens membres du Conseil d'administration de SFSTP.

M. Fabien RIOLET indique que par la réalisation de l'opération de fusion, l'association SFSTP serait dissout de plein droit, sans qu'il y ait lieu à liquidation.

Il fait observer que cette opération de fusion et la dissolution de SFSTP qui en résulte, ne deviendraient définitifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 que sous réserve de la réalisation des conditions suspensives ci-après :

- Approbation de l'opération de fusion-absorption par l'Assemblée générale extraordinaire de SFSTP ;
- Approbation de l'opération de fusion-absorption par l'Assemblée générale extraordinaire de POLEPHARMA ;
- Approbation des statuts modifiés et du règlement intérieur modifié de POLEPHARMA par les organes compétents de l'Association.

Puis la parole est donnée aux membres du Conseil.

*Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve le projet de fusion tel qu'il lui a été présenté et donne tous pouvoirs au Président, Monsieur Philippe IVANES, à l'effet de poursuivre les négociations pour les conduire à leur terme, signer au nom et pour le compte de l'Association le traité de fusion ainsi que tous actes, documents et pièces qui le complèteraient ou l'amèneraient, procéder à la publicité légale et généralement faire le nécessaire pour mener l'opération à bonne fin.*

Le Conseil d'administration approuve cette décision à la majorité

#### **❖ Examen et approbation des propositions de modifications des statuts de l'association POLEPHARMA**

Afin de tenir compte des conséquences de la fusion projetée entre l'association POLEPHARMA et l'association SFSTP, le Directeur Général indique qu'il convient au préalable de modifier les statuts de POLEPHARMA.

Il est notamment envisagé de les adapter aux futures activités de l'Association, permettre l'adhésion des anciens adhérents de SFSTP, personnes physiques, au sein de l'Association, et procéder au changement de dénomination sociale de l'Association pour « POLEPHARMA-STSP ».

M. Fabien RIOLET soumet aux administrateurs un projet de modification des statuts de l'Association dont il donne lecture.

Il précise que les nouveaux statuts ne prendront effet qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 et sous réserve de la réalisation définitive de la fusion entre POLEPHARMA et SFSTP.

Puis la parole est donnée aux membres du Conseil.

Des échanges ont eu lieu entre M. Fabien RIOLET, M. Jean-Francois FUSCO, M. Emmanuel GEA et Mme Florence Halloin sur les périmètres de l'autonomie que gardera, ou non, la SFSTP.

*Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve les propositions de modifications des statuts qui lui ont été présentées, et décide de soumettre ce projet de révision statutaire à l'assemblée générale extraordinaire des adhérents de l'Association.*

Le Conseil d'administration approuve cette décision à la majorité

❖ **Examen et approbation des propositions de modifications du règlement intérieur de l'association POLEPHARMA**

Afin de tenir compte des conséquences de la fusion projetée entre l'association POLEPHARMA et l'association SFSTP et de s'adapter aux nouveaux statuts de l'Association, le Directeur général indique qu'il convient corrélativement de modifier le règlement intérieur de POLEPHARMA.

Il soumet aux administrateurs un projet de révision du règlement intérieur de l'Association dont il donne lecture.

Ce projet tient compte notamment de la création d'un Collège Scientifique SFSTP au sein de l'Association. Il en précise les critères d'adhésion, les modalités d'organisation et de fonctionnement et détermine les droits et obligations accordés aux adhérents qui le composent.

M. Fabien RIOLET précise que le nouveau règlement intérieur ne prendra effet qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 et sous réserve de la réalisation définitive de la fusion entre POLEPHARMA et SFSTP.

Puis la parole est donnée aux membres du Conseil.

*Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve les propositions de modifications du règlement intérieur qui lui ont été présentées.*

*Le Conseil décide, sous réserve de la réalisation définitive de la fusion entre POLEPHARMA et SFSTP, d'adopter dans toutes ses dispositions le nouveau règlement intérieur à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2025, dont une copie demeurera annexée au présent procès-verbal.*

*Le Conseil décide de présenter le nouveau règlement intérieur à la prochaine assemblée générale extraordinaire des adhérents de l'Association devant notamment statuer sur l'adoption des nouveaux statuts de l'Association.*

Le Conseil d'administration approuve cette décision à la majorité

❖ **Convocation de l'assemblée générale extraordinaire en vue d'approuver le traité de fusion et les statuts modifiés**

Au vu des décisions qui précèdent, le Directeur Général indique qu'il convient de convoquer l'Assemblée générale extraordinaire des adhérents de l'Association aux fins :

- d'approuver la modification des statuts de l'Association, sous réserve de la réalisation définitive de la fusion ;
- d'approuver le projet de fusion-absorption de SFSTP par POLEPHARMA et des conséquences que cela implique concernant notamment la situation du mandat des administrateurs.

*Après en avoir délibéré, le Conseil décide de soumettre l'opération de fusion-absorption de SFSTP par POLEPHARMA, telle qu'elle lui a été présentée, ainsi que la révision des statuts à l'approbation des adhérents de l'Association à l'occasion d'une Assemblée générale extraordinaire à intervenir au mois d'avril/mai 2024.*

*A cet effet, le Conseil donne tous pouvoirs au Président pour fixer la date de l'assemblée, procéder à sa convocation et à l'organisation matérielle de ladite assemblée.*

Le Conseil d'administration approuve cette décision à la majorité

**4 – Désignation de nouveaux membres du CoMex**

- Vice-Présidence Fournisseurs :  
**Creapharm Group** représenté par Eric Placet, CEO
- Vice-Présidence du collège Centre Val de Loire- Normandie – Ile de France :  
**Groupe Servier** représenté par Gilles Belloir, Drug Substance Internal Manufacturing Lead
- Proposition d'intégrer le Président de la SFSTP, Paul Beyou, comme membre invité du Conseil d'Administration et du CoMex jusqu'au vote de l'Assemblée Générale Extraordinaire concernant la fusion-absorption et la réforme des statuts

Le Conseil d'administration approuve cette décision à la majorité

## **5 – Plan d'action 2024 / Budget prévisionnel 2024**

### ***Affaire Publiques et Orientations stratégiques***

Polepharma a signé un mandat de gestion pour la SFSTP jusqu'au 31 décembre. Un séminaire sur la feuille de route aura lieu fin mars, le business model sera retravaillé afin de relancer l'activité et le rayonnement de la SFSTP.

M. Fabien RIOLET et plusieurs directeurs des Affaires Publiques réfléchissent à un groupe de travail sur la valorisation des médicaments mature made in France.

### ***Événementiel***

Mme Dana LEGRAIN assure la gestion globale des événements de Polepharma toute typologie (5 congrès, salons, 9 Soirée réseaux, Assemblée Générale.), suivant un plan d'action en mode gestion de projet.

Un travail d'équipe enrichie de compétences reconnues du nouveau Pole Événementiel

### ***Réseau Communication***

Mme Capucine SARRADE LOUCHEUR travaille sur la mise en avant de l'offre de formation de La Fabrique Polepharma.

Le service Marketing s'assure de la satisfaction des adhérents via le parcours adhérent, parcours laboratoire, parcours nouveaux arrivants, parcours exposant.

La communication est en amélioration continue avec les processus de communication Polepharma interne.

### ***Performance environnementale***

M. Guillaume DEROUILLÉ lance un groupe de travail gestion des déchets et éco-conception.

Le Congrès Performance environnementale aura lieu le 20 et 21 mars pour sa première édition, introduit par une visite du site Aptar, proposant 11 conférences et 6 tables rondes ainsi qu'un village exposants.

### ***Performance industrielle***

Mme Marie-Flore BARREAU lance un Groupe de Travail Supply dès le mois de février à la demande de plusieurs adhérents remplaçant le groupe de travail Achat Packaging.

Poursuite des autres groupes :

- TecLab IA
- TecLab Immuabilité des données
- Gemba Walk ou un TecLab en programmation
- Le Congrès Polepharma Industrie du Futur 7<sup>e</sup> Edition aura lieu le 13 et 14 novembre 2024.

## ***Affaires pharmaceutiques***

M. Lenz BENDAOUZ continue l'animation de Groupe de Travail et des communauté métiers avec :

- Communauté PR/DQ
- Réunions mensuelles/ Échange d'expérience et bonnes pratiques
- Groupe de Travail Revue des dossiers de lot
- Webinaire thématique : solution de dossier de lot électronique
- Benchmark Edition du dossier de lot
- Benchmark Processus de revue des dossiers de lot

Pour la Fabrique, avec Mme Coraline DUPONT, construction d'un module de formation : Comment bien mener ses audits et inspections à l'aide des outils de typologie comportemental.

Le congrès Polepharma / SFSTP Pratiques et Responsabilité Pharmaceutiques aura lieu le 26 et 27 juin 2024 au Kindarena de Rouen présidé par M. Paul BEYOU avec comme président Comité de programmation M. Jean-François FUSCO.

## ***Compétences et Formation***

Mme Marie-Caroline QUIVIGER travaille sur la consolidation de la Fabrique, avec :

- Renouvellement de la certification QUALIOPi avec 2 jours d'audit
- Mise en place des processus de formations automatisés avec le CRM
- Mise en place de nouvelles formations au format « La Fabrique »

Accompagnements des adhérents et réseaux avec des coachings d'équipes et individuels.

Polepharma lance une Task Force Recrutement Centre Val de Loire avec Chartres Métropole, la Région et nos sites adhérents pour les problématiques de recrutement.

Le 1<sup>er</sup> février sortira l'outil Parcours Pharma, qui est la première solution digitale d'orientation à la filière pharma.

Pour la promotion de la filière, Polepharma s'est positionné sur :

- Salon régional orientation des métiers à Caen 15-17 Février
- Forum attractivité métiers à Chartres 5-6 avril
- Emplois en Seine à Rouen 14-15 mars
- FENO 2024 à Rouen

### ***Recherche & Développement Innovation Biotesting – Microbiomique***

M. Fabien MENISSEZ annonce le Congrès Polepharma Biotesting le 5 et 6 juin à Evreux avec comme programme :

- Session 1 : Les applications du NGS pour la qualité des Biothérapies et MTI
- Session 2 : Retours d'expérience d'implémentation de solutions PAT / testing en ligne
- Session 3 : Caractérisation des thérapies ARN
- Session 4 : Nouvelles approches analytiques pour les Protéines Thérapeutiques
- Session 5 : l'Analytical Life Cycle Management (ICHQ14)
- Session 6 : Caractérisation des AAV pour la qualité des Thérapies géniques

M. Fabien MENISSEZ remercie M. Fabien RIOLET pour sa confiance pour ses 6 années passées ensemble, il donne la suite des projets à Mme Naïma MEHARZI.

### ***Recherche & Développement Innovation Biomédicaments***

Le Congrès France Bioproduction 8<sup>e</sup> édition aura lieu à Massy le 3 et 4 avril.

L'ARD ambition recherche développement s'arrête en mars 2024, la prochaine est en réflexion pour 2025. Une discussion avec l'Université de Tours et la Région Centre-Val de Loire sur la place de Polepharma et du vecteur financier associé.

M. Denis MARCHAND continue l'animation du Domaine Prioritaire de Spécialisation en Région Centre Val de Loire

Polepharma accueillera la délégation d'Uppsala du 12-14 février à Tours, en préparation d'un programme avec :

- Des présentations institutionnelles
- Des présentations de technologies de « drug discovery » développées par des chercheurs et entreprises en région CVL,
- Une présentation du Da Vinci Labs,
- Une visite du Bio3,
- Des rendez-vous B2B
- Un afterwork qui aura lieu à l'opéra de Tours.

Lors de cet évènement, Björn Arvidsson, directeur général du cluster STUNS Life Science présentera l'histoire de l'écosystème biotech d'Uppsala: « Uppsala – where tradition meets curiosity – from renaissance science to Pharmacia and beyond ».

## 5 - Budget prévisionnel

### Budget prévisionnel dépenses 2024

		TOTAL
		2 637 834 €
%	Axe d'expertise etr dépenses	PREVISIONNEL 2024
1,6%	Axe Performance Environnementale	41 000
3,9%	Axe Opérations industrielles	103 600
1,6%	Axe Affaires pharmaceutiques	42 300
2,4%	Axe Compétences et Formation	63 500
1,7%	Axe Innovation ARD CVL	45 700
12,0%	Pilier Innovation ( hors ARD Biomédicaments)	316 902
10,7%	Pilier Réseau	283 482
4,2%	Communication	110 300
0,2%	Affaires publiques Promotion Filière-Territoires	6 000
61,6%	Collaborateurs, Frais généraux, et dotations aux amortissements	1 625 050

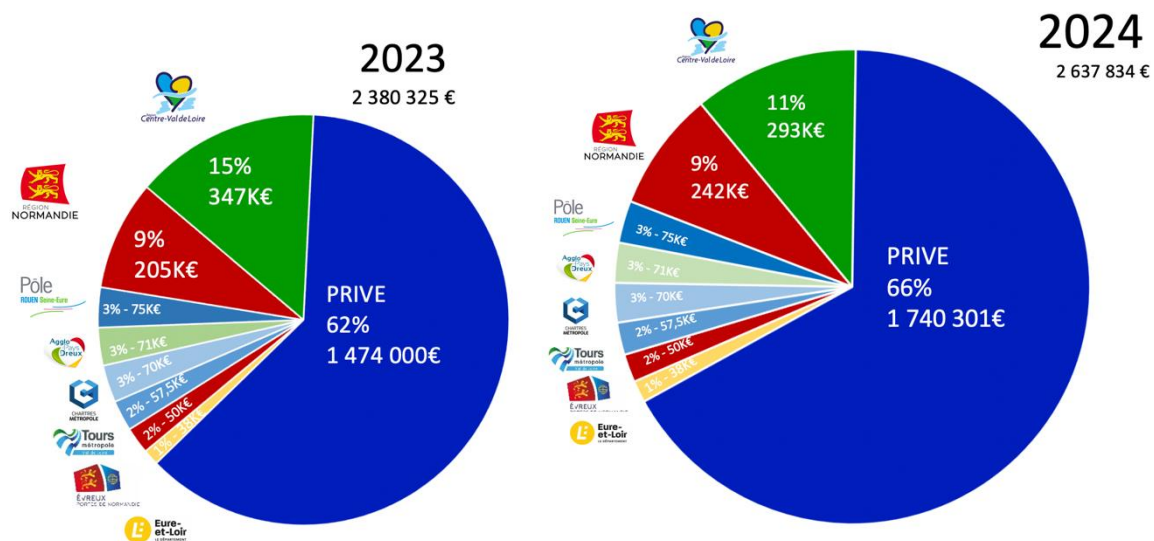
### Budget prévisionnel recettes 2024

		TOTAL RECETTES
		2 637 834 €
Sources de recettes		PREVISIONNEL 2024
Ressources privées HT		1 740 301 €
Cotisations Adhérents/ Partenaires associés		700 000
Stand CPHI (avances m2 remboursés avec frais de dossiers )		160 000
Sponsoring général		31 000
Formation - Prestations - Coaching		80 000
Recette Service support admin & com (TIPS, SFSTP)		36 300
Evenements		733 001
Congrès Polepharma Industrie du Futur 5 - chartres		150 000
EVENEMENTS RESEAUX ( HORS AG) (entrées non adhérents)		3 000
AG		3 000
congrès Microbiot		25 001
congrès CPPE		38 500
congrès PRPh		38 500
congrès Bioproduction		350 000
congrès Biotesting		120 000
Golf Tour		5 000
Financements publics nets		897 533 €
Conseil Dép. Eure & Loir		30 000



Agglomération du Pays de Dreux	71 000
Conseil Régional Centre- Val de Loire	213 000
Conseil Régional Centre- Val de Loire ARD CVL	79 700
Conseil Régional de Normandie	212 466
Pôle Métropolitain Métropole de Rouen - Agglo Seine-Eure	75 000
Agglo. d'Evreux Portes de Normandie	50 000
Métropole Tours Val de Loire	57 500
Agglo. de Chartres Métropole	70 000
Conseil Régional de Normandie -CPPE	30 000
CD28 - Valorisation Bureaux Chartres	8 867

### Recettes consolidées :



Polepharma est à périmètre égale sur les financements publics

Une subvention supplémentaire de 30 000€ de la région Normandie dans le cadre du soutien qu'ils apportent au premier Congrès Performance Environnementale de Polepharma pour localiser en Normandie cette première édition.

Au mois de janvier l'année dernière il y a eu 80 000€ de subventions de la part de la Région Normandie sur un appel à projet pour financer Parcours Pharma.

### **Questions diverses :**

M. Jean-François Fusco évoque nos actions et nos partenariats avec les acteurs des filières Belges et Suisses qui ont été importantes en 2023 et qui continueront en 2024 assurant notre rayonnement.

Aucune autre question n'est soulevée, M. Luc GRISLAIN remercie tous les présents et clos le conseil d'administration à 12h40.

**Le prochain conseil d'administration aura lieu le 23 mai 2024.**

Fait à Chartres, le 16 février 2024

**Philippe IVANES**

**Président**

